

Maison de la culture du Japon à Paris
Programme de subvention pour les études japonaises 2025

Calendrier et procédure d'octroi de la subvention

Soumission du formulaire de demande : **avant le 31 juillet 2025**



Évaluation par la Maison de la culture du Japon à Paris : **en août**



La Maison de la culture du Japon à Paris notifie de l'approbation ou du refus de la subvention : **avant le 15 septembre**



Le candidat envoie le formulaire d'acceptation ou de refus de la subvention à la Maison de la culture du Japon à Paris : **avant le 30 septembre**



Réalisation du projet : **entre le 1er octobre 2025 et le 28 février 2026**



Dans un délai de **deux mois** à compter de la date d'achèvement du projet, le candidat envoie à la Maison de la culture du Japon à Paris le rapport final et le justificatif de paiement de chaque élément couvert par la subvention.

Notez que pour les projets mis en œuvre entre la mi-janvier et février, le rapport final doit être soumis **avant le 5 mars**.



La Maison de la culture du Japon à Paris vérifie le contenu des rapports



Le candidat envoie la demande de versement



Versement de la subvention